

1.9 Grande pauvreté

Début 2022, 7,1 % de la population vivant en logement ordinaire en France hors Mayotte, soit 4,7 millions de personnes, sont en situation de **privation matérielle et sociale** sévère selon l'enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV) ► **figure 1**. Selon cette même source, 9,1 % de la population en logement ordinaire, soit 6,0 millions de personnes, ont un **niveau de vie** inférieur au **seuil de pauvreté** monétaire à 50 % du niveau de vie **médian**. 2,3 % de la population en logement ordinaire, soit 1,5 million de personnes, cumulent ces deux situations et sont en situation de grande pauvreté. Cette proportion était relativement stable entre 2013 et 2019 en France métropolitaine ► **figure 2**. Elle a augmenté entre 2021 et 2022.

À Mayotte, 74 % des personnes ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté monétaire à 50 % selon l'enquête Budget de famille (2017), soit une estimation de 220 000 personnes en 2022 ► **figure 3**. Le statut de privation matérielle et sociale de ces personnes n'est pas connu, mais la quasi-totalité d'entre elles sont vraisemblablement en situation de grande pauvreté.

Les enquêtes usuelles de la statistique publique couvrent les personnes vivant en logement ordinaire. Toutefois, il est possible d'estimer à partir d'autres sources la grande pauvreté parmi les personnes non couvertes : celles qui vivent en habitation mobile, dans des communautés et les sans-abri.

Environ 100 000 personnes vivent en habitation mobile en 2021 selon les chiffres du recensement. Selon l'enquête sur les bénéficiaires de minima sociaux, la quasi-totalité de ces personnes bénéficient du revenu de solidarité active, dont le montant est inférieur au seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian ; 70 % d'entre elles sont en situation de privation matérielle et sociale sévère, soit 70 000 personnes.

Le nombre de personnes **sans domicile** peut être estimé à 300 000 d'après un ensemble de sources actuellement disponibles (enquête auprès des établissements de services en faveur des adultes et familles en difficulté sociale 2020-2021, recensement de la population, système d'information du service intégré d'accueil et d'orientation). Cette estimation sera précisée fin 2026 à partir de la prochaine édition de l'**enquête Sans Domicile**. Une partie des personnes sans domicile, environ 100 000, sont hébergées dans des logements ordinaires mis à disposition par des associations : elles sont donc interrogées dans les enquêtes annuelles usuelles. L'autre partie de ces personnes sans domicile, environ 200 000, sont hébergées dans des structures spécialisées, dans des chambres d'hôtels mises à disposition ou sont sans abri. L'ensemble de ces personnes sont considérées comme étant en situation de grande pauvreté.

Enfin, 1,2 million de personnes résident dans des communautés pour des raisons de santé (Ehpad, établissements de soin, etc.), en raison de leur activité professionnelle (casernes, gendarmeries, foyers de travailleurs, internats, cités universitaires, etc.) ou pour d'autres raisons (établissements pénitentiaires, communautés religieuses, etc.). Les conditions de vie de ces populations sont mal appréhendées par les sources statistiques. Néanmoins, en appliquant des taux de pauvreté issus de diverses sources (enquête CARE-Institutions, enquête nationale sur les ressources des jeunes de 2014 et enquête Revenus fiscaux et sociaux de 2021), il est possible d'estimer à 170 000 le nombre de celles vivant sous le seuil de pauvreté monétaire à 50 % du niveau de vie médian et susceptibles d'être en situation de grande pauvreté.

Au total, le nombre de personnes en situation de grande pauvreté en France en 2022 peut être estimé entre 2,0 millions et 2,2 millions, selon que l'on intègre ou non celles susceptibles d'être en situation de grande pauvreté dans les communautés. ●

► Sources

L'**enquête Sans Domicile** a pour objectif de dénombrer, décrire et connaître les difficultés des personnes sans domicile et sans abri. Les deux premières éditions de l'enquête ont eu lieu en 2001 et 2012. La prochaine édition doit se dérouler en 2025.

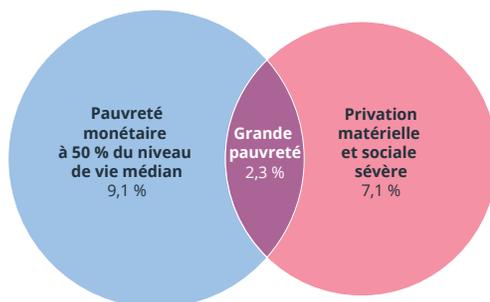
► Définitions

Privation matérielle et sociale, niveau de vie, seuil de pauvreté, médiane, sans domicile : voir Glossaire.

► Pour en savoir plus

- « La grande pauvreté bien plus fréquente et beaucoup plus intense dans les DOM », Insee Focus n° 270, juillet 2022.
- « Environ 2 millions de personnes en situation de grande pauvreté en France en 2018 », in Revenus et patrimoine des ménages, coll. « Insee Références », édition 2021.
- « Les inégalités de niveau de vie se sont creusées », Insee Analyses Mayotte n° 25, juillet 2020.

► 1. Taux de pauvreté selon la situation de pauvreté en 2021 et 2022



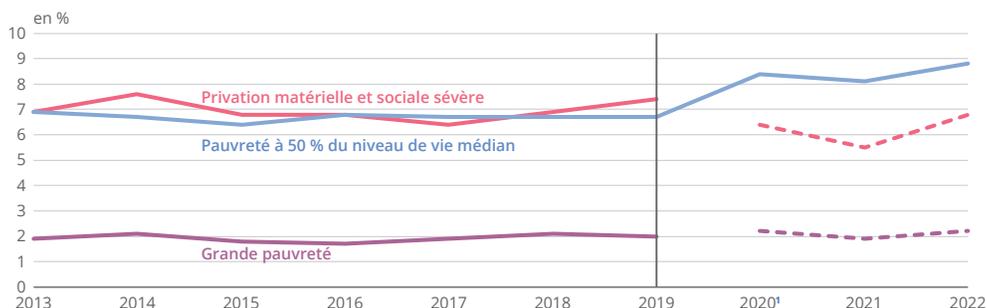
Note : Le taux de pauvreté à 50 % diffère de celui présenté dans la fiche 1.7 ou dans la vue d'ensemble. Ici, il est calculé à partir d'une autre source statistique et sur un autre champ pour disposer d'informations complémentaires sur les conditions de vie des personnes.

Lecture : En 2021, 9,1 % de la population est en situation de pauvreté monétaire à 50 % du niveau de vie médian. 7,1 % de la population est en situation de privation matérielle et sociale sévère début 2022. 2,3 % de la population est en situation de grande pauvreté, c'est-à-dire qu'elle cumule les deux difficultés.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant dans un logement ordinaire.

Source : Insee, enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV) 2022.

► 2. Taux de grande pauvreté depuis 2013 parmi les personnes en logement ordinaire en France métropolitaine



1 L'enquête SRCV a fait l'objet d'une refonte en 2020 : la durée du panel est passée de 9 ans à 4 ans, certaines questions ont été reformulées pour se rapprocher des consignes européennes et les traitements statistiques (pondérations et imputations) ont été revus. Cette refonte génère une rupture de série pour le taux de privation matérielle et sociale sévère et pour le taux de grande pauvreté.

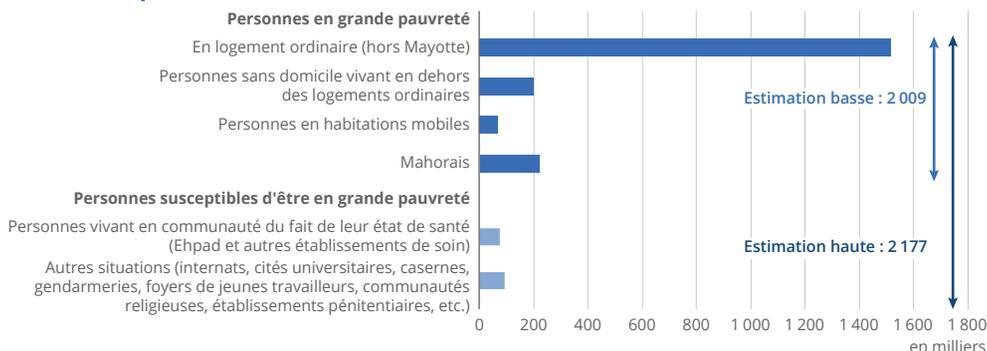
Notes : L'année indiquée correspond à l'année de l'enquête. Le taux de pauvreté est calculé à partir des revenus perçus l'année précédente. Le taux de pauvreté à 50 % diffère de celui présenté dans la fiche 1.7 ou dans la vue d'ensemble. Ici, il est calculé à partir d'une autre source statistique et sur un autre champ pour disposer d'informations complémentaires sur les conditions de vie des personnes. Le taux de pauvreté monétaire en 2020 présente des fragilités liées aux difficultés de production cette année-là.

Lecture : En 2022, 2,2 % de la population en logement ordinaire est en situation de grande pauvreté en France métropolitaine.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un logement ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV) de 2013 à 2022.

► 3. Grande pauvreté en 2022



Lecture : En 2022, 1,518 million de personnes vivant dans un logement ordinaire hors Mayotte sont en situation de grande pauvreté.

Champ : France.

Sources : Insee, enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV) 2022, recensement de la population, enquête Budget de famille 2017 à Mayotte, enquête nationale sur les ressources des jeunes 2014 ; Drees et calculs Insee, enquête CARE-Institutions 2016, enquête sur les établissements et services en faveur des adultes et familles en difficulté sociale 2016, enquête sur les bénéficiaires de minima sociaux 2018 ; Samu social et calculs Insee, SI SIAO.